



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 22/03/2024
Dossier complet le : 12/04/2024
N° d'enregistrement : F09324P0113a

1 Intitulé du projet

Projet de dragage du quai E et rechargement de plage, port de Saint-Aygulf

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

SA DU PORT DE SAINT-AYGULF

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

33263913700022

SA

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

ROUSSELET

Catherine

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
13. Travaux de rechargement de plage	Tous travaux de rechargement de plage

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dragage hydraulique des accumulations sableuses (apports éoliens depuis la plage de la Galiote) en tête du quai E, dans le port de Saint-Aygulf.
Valorisation des sables dragués en rechargement sur la plage de la Galiote.

4.2 Objectifs du projet

Rétablir un tirant d'eau suffisant pour l'accès aux postes d'amarrage du quai E dans le port de Saint-Aygulf.

Caractéristiques des sédiments à extraire (cf. Annexe B) :

Qualité physique : Matériaux sableux ($125 \mu\text{m} < \varnothing < 2000 \mu\text{m} = 96\%$, $D50 = 262 \mu\text{m}$).

Qualité chimique : Aucun dépassement des seuils N1 et N2 de l'Arrêté Ministériel du 30 juin 2020 modifié ; les tests de lixiviation reflètent uniquement le caractère marin des matériaux (fraction soluble, chlorures).

Filière de gestion des sédiments dragués : Valorisation en rechargement sur la plage adjacente de la Galiote ($125 \mu\text{m} < \varnothing < 2000 \mu\text{m} = 97\%$, $D50 = 297 \mu\text{m}$).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Au-delà de l'amenée / repli des engins et de l'installation de la base vie dans l'enceinte du port, les opérations comprennent les étapes suivantes :

- 1) Création d'un bassin de décantation sur la plage de la Galiote (avec les sables en présence : pas d'apports de matériaux)
- 2) Dragage hydraulique à l'aide d'une pompe submersible de dragage, manipulée depuis un ponton flottant ou une équipe de plongeurs pro. Le mélange d'eau de mer et de sable sera refoulé via une conduite sur la plage limitrophe de la Galiote dans le bassin de décantation.
- 3) Reprofilage de la plage (régalage du casier) et ratissée afin de récupérer et évacuer les éventuels déchets qui pourraient subsister à l'issue des travaux. Cette opération concerne uniquement la partie aérienne de la plage : la position du trait de côte ne sera pas modifiée.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Non concerné.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Au regard de l'absence de pollution dans les sédiments, et des faibles volumes à extraire (130 m³ max.), le projet fera l'objet d'un "porter à connaissance" (PAC) auprès de la Police de l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Volumes à extraire Surface à draguer	130 m3 130 m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " Lat. : ° , "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

ⁱ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A 150 m de la ZNIEFF terrestre de type 2 : « Etangs de Villepey et Esclamandes » (930012551) ; Limitrophe de la ZNIEFF marine de type 2 : « Herbiers de cymodocée de Fréjus » (93M000099).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fréjus (Saint-Aygulf)
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le périmètre de 500 m des abords du site PA83000004, "Ferme Perroud" classé MH par arrêté du 5 septembre 1996 => il n'y a aucune visibilité directe avec le site.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A 150 m, le site Ramsar « Etangs de Villepey » (FR7200031).
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR Inondation (Argens) / PPR Inondation (Pédégal & Valsecure) / PPR Incendie de Forêt
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approuvé le 16 mars 2014 / Approuvé par anticipation le 15 juillet 2015 / Approuvé le 19 avril 2006, modifié le 27 août 2012
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Limitrophe de la SIC « Embouchure de l'Argens » (FR9301627).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan d'eau portuaire : le dragage hydraulique implique une dilution des sédiments avec de l'eau (ratio moyen d'1 volume de sédiment pour environ 10 volumes d'eau).
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La couche de sédiments à retirer n'excède pas 1 m.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux dragués seront valorisés en rechargement sur la plage adjacente de la Galiote.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non concerné.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de d'herbiers à <i>P. oceanica</i> ou à <i>Cymodocée</i> dans les abords de la plage de la Galiote. Mesure de réduction (pincipe de précaution) : rejet des eaux d'égouttage en arrière d'un barrage anti-MES ; suivi de la turbidité au niveau du rejet (plage) mais aussi de la passe d'entrée (port).
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les habitats et les espèces ayant justifié la désignation du site Natura 2000 " Embouchure de l'Argens"
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux seront interrompus si les conditions météo ne permettent plus d'assurer la sécurité des biens et des personnes.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sables à draguer sont exempts de toute pollution (absence de dépassement des seuils N1 et N2).
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Amenée/repli des engins de chantier (chargeur sur la plage, ponton flottant dans le port).
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bruit des engins de chantier sur la plage (constitution du casier au démarrage des opérations, puis reprofilage à l'issue du dragage).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux d'égouttage du bassin de décantation (rejet en arrière d'un filet anti-MES).
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mer Méditerranée.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'accès à la plage sera interdit temporairement par arrêté municipal ; les usagers du port seront prévenus en amont du calendrier des travaux.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Absence d'herbiers à *P. oceanica* et *Cymodocea* aux abords de la plage de la Galiote. Les prospections sous-marines in-situ des abords du port n'ont pas permis d'identifier d'espèces d'intérêt (cf. Annexe D). Bonne qualité chimique des sables à draguer : aucun dépassement des seuils N1 et N2 de l'Arrêté Ministériel du 30 juin 2020 modifié ; les tests de lixiviation reflètent uniquement le caractère marin des matériaux (fraction soluble, chlorures).

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les mesures ERC sont décrites dans l'annexe A et rappelées ci-après :

- Les moyens de lutte contre les pollutions accidentelles (absorbant, barrages flottants, etc.) seront disponibles à proximité des zones en travaux ; stationnement des engins de chantier sur bâches de protection (R2.1d) ;
- Une solution de type barrage anti-MES sera mise en place au niveau de la canalisation de rejet des eaux d'égouttage (plage de la Galiote) ; un barrage anti-MES sera également installé dans le port (autour de l'engin de dragage) en cas de panache turbide détecté dans la passe d'entrée (R2.1k) ;
- Les travaux seront réalisés de jour, hors période estivale (R2.1j) ;
- Au regard de l'activité majoritairement crépusculaire et nocturne des espèces piscicoles, les travaux seront réalisés en journée (8h – 17h) (R2.1k) ;
- Les éventuels déchets seront collectés et stockés dans des bennes étanches, puis traités par les filières adaptées (E3.1a) ;
- L'emplacement des stationnements et la procédure à tenir en cas de pollution accidentelle seront clairement explicités et affichés au niveau de la base vie (A6.1a) ;
- Un plan de circulation sera établi conjointement avec le maître d'ouvrage ; le chantier sera balisé et inaccessible aux personnes non autorisées ; un arrêté municipal sera pris en conséquence, interdisant l'accès à la plage notamment (A6.1a) ;
- Des mesures in-situ de la turbidité (turbidimètre) seront réalisées pour contrôler la qualité de l'eau, dans et à l'extérieur de la zone des travaux ;
- Un suivi de la qualité bactériologique (ciblant *E. coli*) sera également réalisé si les travaux se déroulent pendant les vacances de printemps (toutes zones académiques confondues), et quand bien un arrêté municipal interdira l'accès à la plage et la pratique de la baignade ;
- Les engins de chantier posséderont les garanties nécessaires à leur bon fonctionnement (...)

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de la qualité physico-chimique des sédiments à draguer, des faibles volumes concernés (130 m³ max.), des mesures ERC qui seront appliquées, de l'absence d'enjeux faune/flore/habitat, le projet devrait être dispensé d'évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe A : description du projet et mesures ERC	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe B : diagnostic sédimentaire	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Annexe C : diagnostic des biocénoses	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

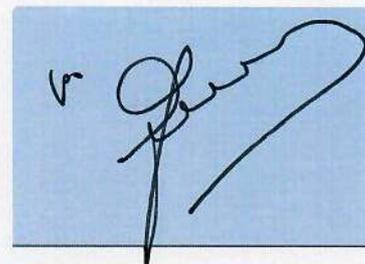
Nom ROUSSELET

Prénom Catherine

Qualité du signataire Présidente

À Scal. Aygulf

Fait le 26/01/2024



Signature du (des) demandeur(s)



Société du Port de Saint-Aygulf
1 Boulevard du Muy
83370 SAINT-AYGULF
Tél. : 04.94.52.74.52
capitainerie@port83370.fr
SIRET : 332 639 137 000 22